



Deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique

Mis à jour le 23 avril 2019

[Enregistrer dans mes ressources](#)

Le deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) a été lancé fin 2018 avec pour objectif de mieux préparer la société française au changement climatique en impliquant les territoires et les principaux secteurs de l'économie, et en donnant la priorité aux solutions fondées sur la nature.

AGIR FACE AU changement climatique

Dans le cadre de l'accord international sur le climat dit "accord de Paris", l'action climatique de la France s'appuie sur deux piliers complémentaires : **l'atténuation et l'adaptation au changement climatique**. En matière d'atténuation, la feuille de route vers la neutralité carbone en 2050 est définie par la **Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)**. Le projet de la dernière version de cette stratégie a été rendu public le 6 décembre 2018. Elle sera adoptée à la fin du 1er semestre 2019 suite à une phase de consultation réglementaire. En matière d'adaptation, la France s'est très tôt dotée d'une **stratégie de planification**. Dès 2011, elle a publié le premier PNACC pour une période de cinq ans, avec l'objectif d'intégrer l'adaptation à l'ensemble des politiques publiques.

Lancement du deuxième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

En s'appuyant sur les recommandations issues de l'évaluation du premier PNACC, et pour mettre les politiques publiques en cohérence avec l'Accord de Paris, l'élaboration du deuxième PNACC, rendu public le 20 décembre 2018, s'est appuyée sur une **large concertation** qui a mobilisé pendant près de deux ans 300 représentants de la société civile, des experts et des représentants des collectivités territoriales et des ministères concernés.

Les travaux ont été organisés selon **six domaines d'action**, qui structurent les priorités du nouveau Plan : Gouvernance et pilotage ; Connaissance et information ; Prévention et résilience ; Adaptation et préservation des milieux ; Vulnérabilité de filières économiques ; Renforcement de l'action internationale.

Le PNACC2 se distingue par une attention forte portée à l'outre-mer, l'implication des grandes filières économiques, la priorité donnée aux solutions fondées sur la nature partout où cela a du sens et par une plus grande implication des acteurs territoriaux.

Il prévoit en particulier la création de **comités régionaux de l'adaptation**, fonctionnant en réseau, qui auront vocation à participer aux travaux relatifs à la résilience des territoires, à les valoriser et à assurer un suivi de l'adaptation à l'échelle locale. Ces comités devront également permettre les échanges entre acteurs du territoire.

Le PNACC2 en 10 actions concrètes :

Lutter contre les feux de forêt avec l'acquisition de 6 avions bombardier d'eau pour conforter le dispositif du ministère de l'Intérieur : d'ici 2050, 50% des espaces naturels français seront soumis au risque incendie.

Renforcer la vigilance météo avec le déploiement de 5 nouveaux radars à horizon 2021, et l'extension du système d'alerte et d'information des populations en outre-mer avec un premier dispositif de 15 sirènes déployé dès 2019 aux Antilles.

Faire un point complet des normes et référentiels techniques pour prendre en compte le climat futur. Identifier les territoires et milieux à risque en publiant un ouvrage de référence sur les impacts du changement climatique attendus en France.

Développer un centre de ressources sur l'adaptation pour faciliter le partage de bonnes pratiques et mesurer les progrès de la France pour s'adapter au changement climatique (Cerema).

Diffuser des messages de prévention par le service sanitaire des étudiants en médecine (selon une enquête menée en 2015, seuls 4% des personnes âgées pensent être à risque en période de canicule et seuls 4% d'entre eux se sont inscrits sur les registres municipaux).

Intégrer la thématique du changement climatique et de l'adaptation dans les cursus scolaires, de l'école à l'enseignement supérieur, en commençant par les 12 écoles du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui forment 7 000 étudiants dont 1 000 futurs fonctionnaires par an.

Effectuer une étude sur les freins à la mobilisation locale des fonds européens (36% des 298 M€ dédiés à l'adaptation programmés, 2% dépensés).

Établir des perspectives économiques pour identifier les filières à risque et les mesures d'accompagnement (notamment tourisme en métropole et en outre-mer).

Créer de nouveaux outils d'aide à la décision dans le secteur forestier (quelles essences planter aujourd'hui ?).

VISIONNER LA conférence de l'ONERC SUR LE PNACC2

Depuis votre bureau, assistez à la conférence de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) en présence d'Eric Brun, secrétaire général de l'ONERC, et de Marie Carrega, secrétaire générale adjointe. Celle-ci a en effet été enregistrée et est disponible en ligne :

<https://www.dailymotion.com/video/x72nn28>. N'hésitez pas à la visionner !

>> Téléchargez le 2e Plan national d'adaptation au changement climatique (pdf - 1.2 Mo)

>> Comprendre le PNACC2 (pdf - 1.67 Mo)

Découvrez d'autres contenus similaires

Vers un nouveau plan national d'adaptation...

Rapport d'études du Cerema : Plan Nat...

Le 29.05.2015

Deuxièmes rencontres régionales des Plans Climat dans les territoires - Lille

Un plan d'adaptation au changement climati...

Décryptage : "L'adaptation au changem...

Du 24 au 25.09.2018

Séminaire national "SAGE et adaptation au changement climatique" - lieu à définir

Du 25 au 26.09.2017

Intégrer l'adaptation au changement climatique dans mon Plan Climat (Territoires expérimentés) - Amiens

Jusqu'au 15.10.2021

REPORTE "3ème colloque national science/société pour l'adaptation des territoires au changement climatique" - Grenoble

"Adaptation des entreprises aux chang...

Jusqu'au 04.01.2021

Formation Adaptation au changement climatique

Comprendre l'adaptation au changement...

Adaptation au changement climatique